

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2017

77 – SEINE-ET-MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Ventes et cessions

404 162 323 RCS Meaux.

ACORUS.

Forme : Société par actions simplifiée (à associé unique).

Capital : 1000000 EUR.

Adresse : zone artisanale Paris-Est 22 R Léon Jouhaux, 77183 Croissy-Beaubourg.

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante : ACORUS Au capital de 1 000 000 Euros Siège social : ZA PARIEST - 22, rue Léon Jouhaux (77183) CROISSY-BEAUBOURG. R.C.S. MEAUX 404 162 323 Pour la société absorbée : ACORUS - ESCI Au capital de 1 225 004 Euros Siège social : 30, rue Carnot (95870) BEZONS R.C.S. PONTOISE B 383 967 056 L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 1 173 770€ passif : 809 017 € Les sociétés ACORUS, absorbante et ACORUS - ESCI, absorbée, étant sous contrôle commun, la présente fusion sera réalisée sans échange de titres, la société absorbante ACORUS inscrivant la contrepartie des apports reçus en "Report à nouveau". Il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société absorbante. Le montant prévu de la prime de fusion : Néant La date du projet commun de fusion : 16/09/2026 Le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Meaux pour la société ACORUS le 17/09/2026 et au greffe du Tribunal de Commerce de Pontoise pour la société ACORUS ESCI le 17/09/2026.